

**27<sup>e</sup> Congrès de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (CSN)  
Une profession engagée !**  
30, 31 mai et 1<sup>er</sup>, 2 juin 2006, Chicoutimi

# ***Bilan du comité fédéral sur la précarité***



**fneeq**   
CSN



---

## INTRODUCTION

Pour réaliser son mandat pour la période 2003-2006, le comité était composé de :

- Khalid Adnane, chargé de cours à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue,
- Gilles Perron, enseignant au Cégep Limoilou,
- Daniel Plamondon, enseignant au Collège Regina Assumpta,
- François Cyr, comité exécutif, responsable politique du comité jusqu'en décembre 2004,
- Marie Blais, comité exécutif, responsable politique du comité à partir de décembre 2004.

La composition du comité fédéral sur la précarité a été, en comparaison avec le mandat précédent, un peu plus stable; deux de ses membres élus lors du congrès 2003 (Khalid Adnane et Gilles Perron) ayant pu mener à terme leur mandat. Le troisième membre élu en mai 2003, Daniel Plamondon, représentant le regroupement privé, n'a pas vu son contrat de travail renouvelé, et ce, en représailles à ses activités syndicales ! Plus que jamais, cette situation navrante illustre à quel point il demeure important d'améliorer les conditions de travail des enseignantes et des enseignants à statut précaire, en particulier en leur assurant une meilleure sécurité d'emploi.

## MANDAT

Le mandat du comité fédéral sur la précarité, tel qu'adopté lors du conseil fédéral de décembre 1995, était le suivant :

« Que le comité fédéral sur la précarité,

1. répertorie les différents statuts d'enseignement, les définit et enquête sur les conditions d'enseignement qui s'y rattachent;
2. organise un débat large sur la question du partage du temps de travail;
3. recense, auprès des syndicats, les pratiques locales permettant l'amélioration des conditions de travail et d'exercice de la profession des enseignantes et enseignants à statut précaire;
4. élabore des outils permettant aux syndicats de développer des pratiques syndicales qui tiennent compte de la réalité des enseignantes et des enseignants à statut précaire. »

## BILAN

Au cours des années 2003-2006, le principal mandat du comité fédéral sur la précarité fut d'entreprendre une réflexion sur la vie syndicale. La FNEEQ avait déjà amorcé cette réflexion sur la vie syndicale, mais c'est lors de son congrès, en mai 2003, que l'on recommandait l'organisation d'activités de réflexion et de débat sur la vie et l'action syndicales. Comme le défi de la revitalisa-

tion de la vie syndicale est en lien avec le renouvellement du personnel et l'accueil des nouvelles et nouveaux membres, le dossier a été confié au comité fédéral sur la précarité.

Dès l'automne 2003, le comité a entrepris la réflexion et il a été convenu, avec le comité exécutif de la FNEEQ, de lancer une vaste enquête auprès des membres de la fédération afin de recueillir leurs perceptions des diverses instances syndicales : confédération, fédération, conseil central, regroupements et syndicat local. Les séances de travail du comité ont permis d'établir la nature des informations et des questions souhaitées. Ensuite, nous avons confié à un chercheur le mandat de développer les questionnaires. Deux questionnaires distincts ont été élaborés. Pour la première enquête, 20 000 questionnaires ont été envoyés aux membres des syndicats de la FNEEQ et la seconde enquête, à l'automne 2004, a été réalisée auprès des membres des comités exécutifs des syndicats locaux. Les réponses obtenues au premier questionnaire ont été analysées par le chercheur, tandis que celles du second ont été compilées et interprétées par le comité et présentées au colloque de janvier 2005.

### Colloque sur la vie syndicale et ses conditions

Les résultats de ces enquêtes ainsi que leur analyse ont aidé à la préparation du Colloque *sur la vie syndicale et ses conditions – Pour agir en éducation* qui s'est tenu les 13 et 14 janvier 2005. Le comité a pris une part active à l'organisation de ce colloque qui a permis aux participantes et aux participants de discuter des nouvelles réalités dans le monde du travail, de la question des jeunes, de l'accueil des nouveaux membres, des problèmes d'image du syndicalisme, des perceptions et des attentes envers la FNEEQ et la CSN et, évidemment, en lien avec tous les thèmes qui précèdent, la précarité et ses multiples visages. Le bilan du colloque, mettant l'accent sur des constats qui ont fait consensus et présentant des pistes d'action possibles, a été présenté au conseil fédéral de janvier 2006.

Il est à noter que ce bilan a été écrit avant l'adoption de la loi 142, loi qui, en plus du caractère odieux qu'on lui connaît (décret des conditions de travail et des salaires, retrait du droit de négocier, de contester, de faire la grève), modifie les conditions relatives à la sécurité d'emploi des enseignantes et des enseignants permanents en précarisant encore plus l'emploi des non-permanents.

### COCAL VI

De concert avec la coordination du regroupement université, le comité fédéral sur la précarité a appuyé la présence et la participation de la FNEEQ au colloque COCAL VI (*Coalition of Contingent Academic Labor*) qui s'est tenu à Chicago, en Illinois, en août 2004. La présence d'enseignantes et d'enseignants de la fédération, en provenance essentiellement du regroupement université, a permis de consolider les liens créés lors des COCALs précédents, en particulier celui de Montréal en 2002. Il y a près de 30 ans, la FNEEQ a commencé à syndiquer les chargées et chargés de cours des universités du Québec. La FNEEQ doit continuer à souligner les particularités et les avantages d'une telle démarche au sein des groupes qui constituent la coalition. L'expérience nous confirme,

---

encore une fois, l'importance d'être présents lors de ces rencontres où sont présentées les diverses expériences et pratiques visant à réduire la précarité dans l'enseignement supérieur.

## PERSPECTIVES

### Objet-ressource sur la précarité

Le comité fédéral sur la précarité a exploré au cours des derniers mandats la possibilité de publier un document (le premier projet était un agenda), un objet-ressource pour les enseignantes et enseignants à statut précaire. Au cours du prochain mandat, le comité se propose de créer un outil qui colligerait des informations syndicales utiles à la nouvelle enseignante ou au nouvel enseignant, et plus spécifiquement à celles et à ceux à statut précaire. Cet outil pourrait être mis sur le site Internet, ce qui favoriserait l'information et les liens entre les enseignants à statut précaire. On pourrait même penser à un forum, à des foires aux questions, de manière à assurer un contact plus direct entre les membres de la fédération, en particulier celles et ceux à statut précaire.

### COCAL VII

Le comité considère qu'il est important d'être présent au COCAL VII, lequel aura lieu à Vancouver en août 2006. Les conférences et ateliers s'articuleront autour de la précarisation découlant de la mondialisation du travail, de la liberté d'enseignement et des stratégies locales et globales de syndicalisation. Avec la menace toujours floue et pourtant bien réelle de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), dans un contexte de précarité grandissante, il est essentiel pour la FNEEQ de maintenir les alliances existantes et d'en créer de nouvelles afin de mieux servir les intérêts de ses membres.

### Portrait de la précarité

Enfin, le comité continuera d'assumer son rôle en faisant la promotion de l'amélioration des conditions de travail des enseignantes et des enseignants à statut précaire. Pour ce faire, il faudra sans doute mettre à jour un portrait de la situation dans les trois regroupements.

De plus, selon les suites que le congrès fédéral décidera de donner au colloque sur la vie syndicale, il va de soi que le comité pourra assumer les mandats en lien avec la précarité, dans la mesure de la disponibilité des ressources.

